

Sogeoblig Monde

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CRÉANCES INTERNATIONAUX

Forme juridique : **Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)**

Orientation : **Dominante obligations**

Date d'agrément COB : **8 juin 1979**

Gestionnaire financier : **Société Générale Asset Management (SGAM)**

Dépositaire : **Société Générale**

Degré de risque : **Fort**

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Sogeoblig Monde (ex Interoblig) est une SICAV obligataire dont le portefeuille est composé d'obligations françaises et étrangères et de titres de créances français et internationaux. Les obligations et titres étrangers pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

La SICAV pourra intervenir sur les marchés financiers à terme réglementés français et étrangers et effectuer des opérations autorisées de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif. En particulier, le gérant pourra soit pour couvrir le portefeuille soit, pour réaliser l'objectif de gestion de la SICAV, prendre des positions en vue de l'exposer à des titres, des taux, des crédits, des indices, des secteurs d'activité, des zones géographiques ou des devises.

A cet effet, il utilisera des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé et notamment des futures ou des options. Le gérant pourra procéder à des opérations de prêts-emprunts de titres ainsi qu'à des opérations de pensions.

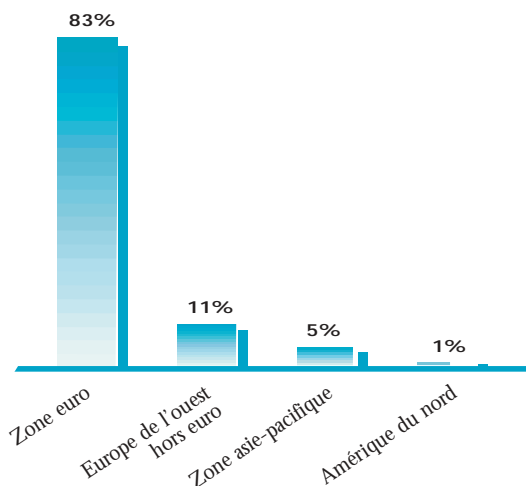
Le résident français est exposé au risque de change à hauteur de 10%.

OBJECTIF DE GESTION :

L'objectif est d'obtenir une valorisation du capital sur les marchés de taux français et étrangers.

Durée minimale de placement recommandée : supérieure à 4 ans.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE AU 31/12/2003 :



Actif net : 328 M€

PERFORMANCES** AU 31/12/2003

Durée	Performance	Classement	Quartile
5 ans	25,34%	17^{ème} sur 76	1^{er}
3 ans	11,8%	36 ^{ème} sur 102	2 ^{ème}
1 an	2,23%	39 ^{ème} sur 102	2 ^{ème}

(Source Société Générale).

* Les performances passées indiquées ne préjugent en rien des résultats futurs.

SOGEOBLIG MONDE

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Date de clôture de l'exercice :

Dernier jour de Bourse de Paris du mois de mars.

Valeur liquidative d'origine :

5 000 FF soit 762,24 Euros (sur décision de l'AGE, division de la valeur intrinsèque des actions par 3 le 7 juillet 1994 et par 25 le 17 mars 1998).

Périodicité de calcul de la valeur liquidative :

Quotidienne, établie chaque jour sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris, ci après la "date d'établissement de la valeur liquidative".

Montant minimum des souscriptions initiales :

500 euros

Montant minimum des souscriptions ultérieures :

50 euros

Conditions de souscriptions et de rachats :

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au Département des Titres et de la Bourse de la Société Générale au plus tard à 9 heures le jour d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Commission de souscription maximale :

Jusqu'à 30 000 Euros : 2%.

Supérieure à 30 000 Euros : 1%.

Dont part acquise à la SICAV : néant.

Ce barème s'applique à la totalité du montant souscrit et non par tranche.

Les apports de titres d'un montant minimum de 150 000 Euros peuvent être admis par la SICAV, après accord préalable de la Direction. La commission de souscription leur est appliquée selon le même barème que pour les souscriptions en numéraire.

Cas d'exonération :

- souscription par apport de titres supérieure à un montant de 1,5 million d'Euros ;
- des opérations simultanées de rachat/souscription peuvent être effectuées sans frais, sur la base de la valeur liquidative du jour, et pour un nombre d'actions identique.

Commission de rachat :

Néant. Toutefois, lorsque des demandes importantes de rachat rendent nécessaire la vente de titres du portefeuille, le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, déduire du prix de rachat une somme égale à 1% de ce prix. Le montant de cette déduction reste acquis à la SICAV.

Frais de gestion maximum :

2% H.T. l'an de l'actif net hors OPCVM.

Libellé de la devise de comptabilité :

Euro.